



# Rédaction d'une bibliographie

Isabelle  
Fructus

Sylviane  
Toussaint

MAJ : Janvier 2018



# Un document à ne pas négliger

- Une bibliographie est une liste de références classées selon certains critères pour permettre le repérage de documents utilisés dans une recherche
- Elle permet :
  - de donner des points de repères au lecteur,
  - de justifier du travail fait et des idées énoncées
- La bibliographie du mémoire ou de la thèse sera examinée attentivement par le jury et doit prouver :
  - le sérieux de la recherche,
  - la rigueur intellectuelle de l'auteur



# Principes de base à la citation de références

- Les informations qui figurent dans une référence doivent être suffisantes pour identifier clairement le document cité.
- Un schéma uniforme de style, de présentation et de ponctuation doit être utilisé pour toutes les références



# La rigueur des citations

## Quelques consignes à respecter

- Ne citer que les documents que l'on a réellement utilisés.
- Toute référence citée doit au préalable être vérifiée.
- Il importe de donner une référence aussi complète que possible même si tous les éléments de la description ne peuvent pas toujours être renseignés.



# Différents modèles de citation

- Il existe de multiples modèles de rédaction de références bibliographiques : près de 8 000 modèles répertoriés dans le [répertoire de styles Zotero](#), par exemple.
- Choix du modèle : voir avec le directeur de mémoire ou de thèse le choix du modèle qu'il recommande. Il convient ensuite de l'appliquer avec rigueur.
- L'important est d'appliquer toujours le même modèle et de s'y tenir.



# Comparatif de différents modèles de citations

Style	Article de périodique
MLA 8 <sup>ème</sup> Ed	Binctin, Nicolas. « Les droits des marques ». <i>JCP E Semaine Juridique (édition entreprise)</i> , vol. 48, novembre 2014, p. 46-47
ISO-690 Author-date, no abstract - French	BINCTIN, Nicolas, 2014. Les droits des marques. In : <i>JCP E Semaine Juridique (édition entreprise)</i> . 27 novembre 2014. Vol. 48, p. 46-47.
CAMPUS ADVENTISTE DU SALÈVE	BINCTIN Nicolas, « Les droits des marques », <i>JCP E Semaine Juridique (édition entreprise)</i> 48 (2014), p. 46-47.
INVISU (FRENCH)	BINCTIN Nicolas, « Les droits des marques », <i>JCP E Semaine Juridique (édition entreprise)</i> , vol. 48, 27 novembre 2014, p. 46-47.



# Modèle, style ou norme ?

- Modèle : un exemple à suivre
- Norme : règle de présentation des références bibliographiques établie par une organisation nationale (AFNOR) ou internationale (ISO)
- Style : format répertorié par un logiciel de gestion de références bibliographiques (Zotero), proposé par une institution, une revue, etc. ou reprenant une norme



# La norme (exemple : ISO 690:2010)

La norme précise l'ordre habituel des éléments à faire figurer dans la référence. Quelques exemples :

## **Ouvrage**

Auteur (*Nom, prénom*). Titre. Numéro d'édition. Lieu d'édition : éditeur, année. ISBN

## **Article de périodique imprimé**

Auteur (*Nom Prénom*). Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, numéro, pagination. ISSN

## **Article de périodique électronique**

Auteur (*Nom Prénom*). Titre de l'article. Titre du périodique [**en ligne**]. Année de publication, volume, numéro, pagination. Disponible sur : URL (date de consultation) ISSN





# La norme (exemple : ISO 690:2010)

En revanche, la norme ne précise pas :

- La police de caractère : Times, Verdana...
- La casse : majuscule, minuscule, italique...
- La ponctuation : point, virgule, guillemets...
- Initiale du prénom ou prénom complet...

Elle donne des principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques.

Elle ne donne aucune consigne de mise en forme.



## Exemple de référence ISO 690 (Z 44-005) : ouvrage, support papier

- VIMBERT, Christophe. *La jurisprudence française et la « tradition républicaine »*. Paris : L'Harmattan, 2014. ISBN 978-2-343-01913-0
- D'autres exemples sur [Cerise](#)



## Exemple de référence ISO 690 (Z 44-005) : ouvrage, support électronique

- DUGUIT, Léon. *Les transformations générales du droit privé depuis le code Napoléon* [En ligne]. Paris : Librairie Félix Alcan, 1912. Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k935172d> (consulté le 15/05/2015)
- D'autres exemples sur [Doc'INSA](#)



## Exemple de références ISO 690 (Z 44-005) : article de périodique, support papier

- LULIN Elisabeth, « Réformer l'État : avec, sans ou contre ses serviteurs ? », *Pouvoirs* 2/2006 (n° 117) , p. 55-70
- D'autres exemples sur [Doc'INSA](#)



# Quelques usages chez les juristes...

## Emploi des abréviations :

Auteur, « Titre de l'article », abréviation du titre de revue, date, pages

Blatter, Jean-Pierre, « De la suite dans les idées ? », AJDI, 01/03/2015, pp. 157-158

Abréviation du titre de la revue, date, page, note ou obs. [nom de l'auteur]

Gaz.Pal., 25 janvier 2001, p.4, note J.Guigue



# Les abréviations

- Des abréviations peuvent être utilisées pour la rédaction des références bibliographiques dans la mesure où il s'agit d'abréviations usuelles
- Si on les utilise, il est important d'en faire une liste au début du mémoire ou de la thèse
- Des listes d'abréviations et d'acronymes en droit sont disponibles sur le site [Jurisguide](#)



# Les références juridiques

- Il n'existe pas de guide de citation juridique officiel en France tel que le [Blue Book](#) américain (guide de citation juridique)
- Les modèles de citation répertoriés dans les logiciels de gestion de références bibliographiques ne sont pas parfaitement adaptés au droit français
- Il existe néanmoins une série de pratiques et de traditions dans le domaine du droit



## Norme ISO 690 : référence de législation publiée au Journal officiel

AUTEUR. Titre. JORF ou Journal officiel, n° du JO du date de publication, numéro de page

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, Arrêté du 2 février 1998 relatif aux prélèvements et à la consommation d'eau ainsi qu'aux émissions de toute nature des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation, JORF, n° 52 du 3 mars 1998, p. 3247





# Références de législation : usages des juristes

Nature du texte et numéro du texte avec mention de la date du texte et intitulé complet, JORF ou Journal officiel, numéro et date du JORF/Journal officiel, numéro de page

Loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, JORF, n° 261 du 10 novembre 2010, p. 20034

Décret n° 91-90 du 23 janvier 1991 créant un fonds de rénovation des lycées, Journal Officiel, n° 21 du 24 janvier 1991, p. 1251





# Référence de jurisprudence : usages des juristes

Juridiction, chambre ou subdivision, date, numéro de la décision, références de publication

Cass. Civ. 1<sup>ère</sup>, 17 décembre 2010, n° 10-10.906,  
*Bull. civ., I*, n° 270



## Guide de citation des références juridiques

- Depuis 2016, parution du **Guide de citation des références juridiques** : [Ref-Lex](#).
- Mis au point par les éditeurs juridiques membres du groupe Droit du Syndicat national de l'édition (SNE), ce guide en ligne fournit l'ensemble des règles de rédaction et de citation des références juridiques nationales, internationales et étrangères.
- Pour chacune des catégories de sources juridiques, on y trouve la syntaxe à suivre pour rédiger la référence avec la mention des différents éléments attendus ainsi que l'ordre apparaître.





## Guide de citation des références juridiques

- Ref-Lex vise à l'harmonisation des règles de rédaction des références aux sources juridiques, qu'il s'agisse de références aux propres publications des éditeurs à l'origine du projet, celles d'autres éditeurs ou aux sources officielles.
- Il ne s'agit pas de normes (souvent complexes à utiliser) mais de règles élaborées par un ensemble d'éditeurs juridiques pour l'élaboration de références standardisées et univoques.
- Il peut constituer une aide précieuse pour la rédaction de sa bibliographie





# L'appel de citation

- **En sciences juridiques et politiques, l'appel de citation se fait le plus souvent par numéro de citation dans le texte, placé en exposant.**
- **L'appel de citation renvoie à une note de bas de page.**

... une analyse qu'on peut qualifier de « vases communicants »<sup>1</sup>, pour reprendre l'expression d'E. Archambault. ...

---

<sup>1</sup> Edith ARCHAMBAULT, *Le secteur sans but lucratif: associations et fondations en France*, Paris : Economica, 1996, p. 207.



# Note de bas de page et bibliographie

Il est d'usage d'indiquer :

- **Dans la bibliographie** : la référence complète à l'ouvrage ou à l'article

CHAPUS, René. *Droit du contentieux administratif*. 11<sup>e</sup> ed. Paris : Montchrestien, 2004.

- **En note de bas de page** : la référence abrégée renvoyant à la page exacte de la citation dans le document

CHAPUS, René. *Droit du contentieux administratif*, p. 12



# Quelques locutions latines pour les notes

Locution	Abréviation	Traduction	Emploi
<b>confer</b>	cf.	comparez	Indique au lecteur qu'il doit se référer à ce qui suit .
<b>et alii</b>	et al.	et les autres	Indique que l'ouvrage cité est écrit par plus de trois auteurs.
<b>ibidem</b>	ibid. ou ib.	au même endroit / même passage	Renvoie à la référence qui précède exactement.
<b>idem</b>	id.	la même chose	S'emploie pour éviter une répétition et renvoie ainsi à une référence qui se trouve à proximité.
<b>infra</b>		au-dessous, ci-dessous	Renvoie le lecteur à un passage qui se trouve plus loin dans le texte.
<b>sequiturque</b>	sq.	et suivante	Complète un numéro de page, ex. : " p. 37 et sq. "
<b>sequiturque</b>	sqq /sqq. e	et suivantes	Complète un numéro de page, ex. :: " p. 94 et sqq.e "
<b>supra</b>		au-dessus, ci-dessus	Renvoie le lecteur à un passage qui se trouve plus haut dans le texte.



# Classement des références bibliographiques

- Une bibliographie peut être organisée de différentes manières :
  - par thème
  - par ordre alphabétique d'auteurs
  - par type de supports : ouvrages, revues, sites internet...voire en combinant ces classements :
  - types de supports, puis auteurs
  - types de supports, puis thématiques
  - ....
- Dans tous les cas, il est indispensable de prendre avis auprès du directeur de mémoire ou de thèse





## Pour aller plus loin...

- [Cerise](#) : rédiger sa bibliographie et citer un document
- [Doc'INSA](#) : rédiger et citer des références bibliographiques
- [Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation](#), élaboré par l'Infothèque de la Haute école de gestion de Genève en 2014
- [Références et citations bibliographiques dans un article scientifique : norme ISO 690 \(Z 44-005\)](#)
- [Guide de rédaction](#) de la thèse de Paris2
- [Ref- Lex](#) : guide de citation des références juridiques
- [Citer des références bibliographiques juridiques](#) /URFIST de Bordeaux et Ecole doctorale de droit de Bordeaux 2017